

EXPOSITION

Habiter sans s'étaler

L'étalement urbain est le produit de près de quatre décennies d'un urbanisme de zonage qui a privilégié la réglementation au détriment du projet urbain. Ce mode de développement a banalisé nos paysages et stigmatisé les extensions de nos villes et villages sous la forme de zones pavillonnaires, zones commerciales, zones d'activités en milieu périurbain mais aussi de manière diffuse, en milieu rural.

Aujourd'hui, cet «héritage» pose question : Le périurbain, mais aussi les périphéries de villages encore ruraux peuvent-ils évoluer qualitativement pour répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux de notre époque ainsi qu'aux aspirations des habitants ? Comment urbaniser aujourd'hui ?

Le programme d'actions «Habiter sans s'étaler» s'inscrit au cœur d'un partenariat entre le Conseil Général et le CAUE de l'Hérault. Son objet est d'inciter les communes à mieux maîtriser leur développement et à s'engager dans des opérations d'habitat de qualité. La construction d'un cadre de vie harmonieux est d'abord le fruit de politiques urbaines éclairées et volontaristes. Le CAUE de l'Hérault s'engage quotidiennement auprès des communes pour encourager la mise en œuvre de telles politiques. Celles-ci ne peuvent se faire sans en débattre avec les habitants.

Cette exposition, qui leur est destinée, est la synthèse de trois «carnets»* de sensibilisation diffusés amplement auprès des élus et des professionnels de l'aménagement. Elle est organisée en **6 séquences** qui proposent une introduction à l'étalement urbain, aux formes urbaines, aux échelles de territoires et projets qui s'y rattachent, des notions d'aménagement qui vont de l'espace public à l'espace privatif de la maison. Enfin, en guise de conclusion, elle pointe quelques projets novateurs réalisés ou en cours de réalisation qui répondent aux enjeux urbains actuels.

FICHE TECHNIQUE

Cette exposition itinérante a été conçue et réalisée par
le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Hérault
en partenariat avec
le Conseil Général de l'Hérault
& la DRAC Languedoc-Roussillon

Elle est constituée de :

- 20 panneaux en toile de bâche plastifiée
d'un format vertical de 85 cm x 200 cm,
sous la forme de totems enrouleurs autoportants
avec leurs housses de transport
- Linéaire utile : 20 ml
- 1 exemplaire des «carnets 1-2-3 Habiter sans s'étaler» *

Mise à disposition gratuite auprès des collectivités, organismes culturels
et établissements scolaires sur demande écrite au CAUE de l'Hérault
et sous conditions fixées par une convention de prêt

(Transport aller/retour et assurance à la charge d'emprunteur)



Pour tout renseignement

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Hérault
19 rue saint louis/34000 montpellier/tél. 04 99 133 700/fax. 04 99 13 37 10
caueherault@caue34.fr ou rosa.inacio@caue34.fr